

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 13 janvier 2017
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-sept, le 13 janvier, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS -MF JURBERT-MOURET A-BOYER MAXIME-ODETTE GUBERT-

Absent excusé : -DE PEREIRA AMEDEO (pouvoir C. BOUSSU)

ABSENTS : JANY DILLARD-FRANCOIS JAUFFRET

Le quorum est atteint, Mme le maire déclare la séance ouverte

A l'unanimité des membres présents, JURBERT MFRANCE est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

Approbation du compte- rendu du 19 11 2016

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Mme le maire demande l'autorisation de rajouter plusieurs points à l'ordre du jour

Adoptés à l'unanimité des membres présents

-demande d'adhésion à l'opération LA CORREZE EN FAMILLE

Après en avoir délibéré le conseil municipal s'engage à signer la charte du réseau de la Corrèze en famille et donne son accord pour s'acquitter d'une cotisation annuelle de 40€ pour 2017

-Forfait communal 2016/2017 Ecole JEANNE D'ARC ARGENTAT

MME le maire donne connaissance de l'article 442-5-1 du code de l'éducation qui précise les conditions dans lesquelles les communes de résidence contribuent au fonctionnement des écoles sous contrat d'association

L'école j d'arc remplit une mission de service public qui nécessite ce financement

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité accepte de prendre les dispositions pour que la participation de la commune soit versée à l'école Jeanne d'Arc (501.93€/AN pour un élève de classe primaire CAMILLE ALRIVIE CE2)

-Consentement subvention au profit de l'école J d'Arc

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise MME LE MAIRE à verser une subvention à hauteur de 72€ à l'école J d'Arc d'Argentat pour permettre l'organisation d'une classe découverte en Roussillon pour les enfants de CE2-CM1-CM2 du 2003 au 24032017 pour un élève de l'école domiciliée dans la commune ALRIVIE CAMILLE

POINT SUR NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL DORDOGNE

MME LE MAIRE informe les élus de la mise en place d'une nouvelle COMMUNAUTE DE COMMUNES du territoire de ST PRIVAT -MERCŒUR- ARGENTAT « XAINTRIE VAL 'DORDOGNE » à partir du 01/01/2017 qui entraînera dans certains domaines une gestion différente

DESIGNATION DELEGUES 1 TITULAIRE ET 1 SUPPLEANT DE LA CLECT COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le conseil communautaire de XAINTRIE VAL DORDOGNE a arrêté en janvier 2017 la composition de la CLECT

Elle est composée de 37 membres

Elle doit arrêter les attributions de compensation provisoires avant le 15/02 et doit se réunir pour élire son président et son vice-président

A cette fin et après en avoir délibéré le conseil municipal arrête

1 titulaire MME CORINNE BOUSSU

1 suppléant MME AURELIE MOURET

MEMBRES qui siégeront à la CLECT

ELECTION DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMUNE AU SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE ST PRIVAT

Mme le maire expose à l'assemblée que la commune adhère à la FDEE de la Corrèze depuis le 01/01/2017 en lieu et place de la communauté de communes de ST PRIVAT

Et doit élire 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Le conseil municipal procède au vote

Sont élus à l'unanimité

TITULAIRES MME JURBERT MFRANCE

MME ODETTE GUBERT

SUPPLEANTS MME CORINNE BOUSSU

M.MICHEL DALAIS

Pour représenter la commune au secteur intercommunal d'électrification de ST PRIVAT

**DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL ASSAINISSEMENT
MAIRIE/FOYER RURAL**

Le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux de reprises de l'assainissement et réseau des eaux pluviales de la salle des fêtes

L'atelier d'architecture N. FOURTET estime les travaux à 30130€HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte ce chiffrage et sollicite de M. LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL une subvention du département de 6026€ mobilisant 20% du coût HT de l'opération pour permettre sa réalisation en 2017

Autorise MME LE MAIRE à signer tous les documents relatifs à cette opération

ETAT DES LIEUX VOIRIE COMMUNALE

M.DALAIS propose une réfection de la voirie Nalou-le Peuch- Lacombe- Chaumeil

Il doit se rapprocher de M. LAYOTTE pour un éventuel élargissement de la chaussée

Un devis sera demandé aux entreprises qualifiées

Route d'Entraygues : un courrier a été adressé à la mairie de STCIRGUES LA LOUTRE

En attente d'une réponse écrite

M.DALAIS présente les différents devis d'empierrement de chemins

- piste de Lesturgie ; du Croustalou, chemin de Rivin/des places

Une demande de subvention sera formulée auprès du département-

QUESTIONS DIVERSES

MME BOUSSU informe les élus de sa rencontre avec MME VIGIER DURAND et parle de sa recherche relative aux noms mentionnés sur le monument aux morts de Sout

MME BOUSSU présente l'ouvrage de M. AUBIGNAC portant sur la stèle de l'usine EDF, à cette occasion la cérémonie du 8 mai y sera également organisée avec dépôt de gerbe

MME BOUSSU précise l'organisation d'une galette le 21/01/2017 servie en remerciement de l'aide et investissement des bénévoles lors de la fête de l'élevage d'Août 2016

Participation à la manifestation TOUS SUR LE PONT en juillet 2017

MME BOUSSU énumère les divers remerciements-condoléances de M. auguste Aigueperse

-1 album de naissance sera offert aux heureux parents KEVIN SIRIEIX/SARAH CHAUZEIX à l'occasion de la naissance de leur fille LOUNA

Fin de la séance 22h30

CORINNE BOUSSU JURBERT MFRANCE

Maire

Secrétaire

CORINNE BOUSSU
ODETTE

DALAIS MICHEL

GUBERT

BOYER MAXIME

JURBERT M-France
Secrétaire

JAUFFRET FRANCOIS
ABSENT

DILLARD JANY
ABSENTE

MOURET AURELIE

DE PEREIRA-ARNSTEIN AMEDEO
POUVOIR A C.BOUSSU